

Démarche : Déclaration d'ouverture de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes

Organisme : Service Accueil

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Déclaration en ligne d'ouverture de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes

Type d'hébergement

Type de location

Les meublés de tourisme sont des villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts en location à une clientèle de passage qui y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois, et qui n'y élit pas domicile.

Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations (fourniture groupée de la nuitée et du petit-déjeuner, avec accueil par l'habitant).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Meublé de tourisme

Chambre d'hôtes

Est-ce votre résidence principale ou secondaire ?

La résidence principale est entendue comme le logement occupé au moins huit mois par an, sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Résidence principale

Résidence secondaire

Type de logement

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Appartement

Maison individuelle

Déclaration d'ouverture de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes

Capacité d'accueil

Nombre de pièces (hors cuisine et sanitaires)

Le logement est-il accessible aux personnes en situation de handicap

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le logement est-il classé ?

Un meublé de tourisme peut faire l'objet d'un classement officiel en étoiles.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le logement est-il labellisé ?

Un hébergement de tourisme peut adhérer à un label afin de favoriser sa commercialisation dans le cadre d'une démarche qualité.

Exemples : Gîtes de France, Clévacances, Fleurs de Soleil, Accueil Paysan, Qualité Tourisme, etc.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Quelle est la disponibilité de ce logement ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Périodique

Toute l'année

Quelles sont les périodes prévisionnelles ?

Préciser les périodes prévisionnelles de disponibilités en cas de disponibilités périodiques.

Exemple : du 1er mai au 30 septembre, de juin à décembre, 6 semaines par an, etc.

Coordonnées du logement

Nom commercial du logement

exemple: le Manoir d'Avaricum

Commune

Déclaration d'ouverture de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes

Adresse

Informations de la personne déclarante

Raison sociale

A compléter si le déclarant est une personne morale.

SIRET
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Nom

Prénom

Téléphone

Courriel

Adresse du déclarant

A ne compléter que si l'adresse du déclarant est différente de celle du logement.

Attestation

J'atteste sur l'honneur

L'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce formulaire.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je reconnais

Avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des différents services publics et activités.

Elles ne sont pas conservées au-delà de l'instruction de votre demande et sont destinées aux services de la Mairie.

Déclaration d'ouverture de meublé de tourisme ou de chambre d'hôtes

Conformément au RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection de la collectivité à l'adresse suivante : dpo@recia.fr